

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FEDELIMA - 2026



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2025

Document d'appui :

- Budget réalisé 2025 en comparaison du budget prévisionnel voté lors de l'Assemblée générale du 24 mars 2025 à Paris.

PARTIE I - LE COMPTE DE RESULTAT 2025

Préambule général sur le résultat 2025 :

Lors de l'assemblée générale de mars 2025, nous avons présenté un budget prévisionnel à hauteur de 684 343 €. Ce budget prévisionnel était en baisse par rapport au budget 2024 puisqu'il ne témoignait pas de la création de nouveaux projets (contrairement à l'année précédente avec les 64 k€ de budget alloué au dispositif Pulse !).

Le budget réalisé 2025 présente un total de charges de 794 679 €, soit une variation de +110 k€ par rapport au budget prévisionnel que nous avons voté lors de l'assemblée générale de mars. Cette variation est principalement due au lancement du projet Reflex! à hauteur de 68 k€ et au jeu de paiement/refacturation des repas sur les rencontres nationales RAFFUT! à hauteur de 23 k€. Le résultat de l'année 2025 est déficitaire de -34 623 €. Lors de l'assemblée générale du 23 mars 2026, il est proposé de voter que ce déficit soit affecté au report à nouveau.

A. ANALYSE DES CHARGES 2025

a. **Les charges de structure : une diminution de 7 % (soit -3 k€) par rapport au budget prévisionnel sur une masse budgétaire totale de 43 k€**

Les écarts significatifs sur ce poste sont essentiellement liés aux variations suivantes :

- « Fournitures et petits matériels » (-2 030 €) : cette diminution est due à l'absence de besoin de renouvellement de matériel (ex : ordinateur, etc.).

b. **Les charges liées à l'activité : une augmentation de près de 14 % (soit +40 k€) par rapport au budget prévisionnel sur une masse budgétaire totale de 285 536 €€**

D'une manière générale, ces lignes budgétaires contiennent principalement des prestations, des frais de déplacement, de restauration, et/ou d'hébergement qui sont liées à l'organisation d'événements, de temps de travail avec les adhérents, avec les partenaires, avec d'autres réseaux et fédérations.

La principale différence entre le budget prévisionnel et le réalisé est liée au jeu de paiement et de refacturation des repas sur les rencontres nationales RAFFUT!. En effet, l'avance des frais de restauration pour l'ensemble des participant-es a représenté une augmentation de 23 k€ sur la ligne « RAFFUT! - Journées professionnelles ». En équilibre, on retrouve 23 k€ de refacturation dans les produits propres.

D'autres hausses de lignes sont à expliquer :

Dans la section « Observations & Etudes » :

- Au regard des difficultés économiques rencontrées par le Collectif POPP - Pour L'Observation Participative et Partagée, la FEDELIMA, ainsi que d'autres structures adhérentes de l'association, ont pu activer un soutien financier exceptionnel durant l'exercice 2025. Ainsi, une contribution exceptionnelle a pu être réalisée à hauteur de 5 k€.

Dans la section « Groupes de travail fédéraux » :

- La ligne « Dispositif de mentorat » est en augmentation de 8 k€ car un bilan de WAH!#3 (session juin 2023-juin 2024) a pu être réalisé en avril 2025 dans le cadre d'un RDV 10 mois après la fin de l'édition. Cette organisation a généré un coût de 10 k€ (temps animés par des animatrices/intervenantes extérieures + hébergement, transport, restauration pour 30 personnes). Ces dépenses ont été engagées grâce aux fonds dédiés axe Égalité/Diversité.
- La ligne « Dispositif Pulse! » est en augmentation de 8 k€. Cependant, il ne s'agit pas ici de coûts supplémentaires engendrés par ce projet, mais simplement d'une mauvaise présentation des fonds propres, bien prévus dans le montage du projet, mais mal renseignés dans le budget prévisionnel 2025. Les fonds dédiés à ce dispositif pour l'exercice 2025 étaient de 55 k€.
- Les rencontres nationales Actions Culturelles dans les musiques actuelles coorganisées avec la Cartonnerie à Reims ont finalement généré plus de dépenses qu'imaginées au prévisionnel (+4 k€). Cette réalité s'explique par la réalisation d'ateliers et de tables rondes supplémentaires par rapport au nombre de temps normalement proposés sur ce type de rencontres. En effet, s'agissant des premières rencontres à destination des métiers de l'action culturelle, ces dernières ont suscité beaucoup d'intérêt auprès des adhérents et ce, dès l'étape de construction des temps.

Certaines baisses de lignes sont à expliquer :

- Les frais prévus pour les chantiers d'« Observation et d'études » en 2025 n'ont pas été engagés (-2 k€) : des frais de déplacement concernant le GT OPP n'ont pas été nécessaires et aucune publication n'a été réalisée cette année ;
- Les frais prévus pour le chantier « Valorisation des adhérents – Previously On » sont présentés en baisse de 2 k€. Cependant, c'est une diminution à nuancer car elle résulte uniquement d'une réalité financière à cheval sur deux exercices. Le nombre d'articles « Previously On » commandés auprès de journalistes reste bien le même, année après année.
- Dans la section « Groupes de travail, Rencontres, Structuration », le GT « Jumelage » n'a finalement pas engagé de frais en 2025. Cette réalité s'explique par des temps de travail à distance ou en marge de temps de rencontres déjà budgétés sur d'autres lignes ;
- Dans la section « Coopération professionnelle », la ligne « Participation colloques – Tables rondes » est en diminution de -4 k€. Cette ligne prend en compte les déplacements de l'équipe salariée sur des rencontres professionnelles et festivals (MaMA, Trans, PDB, etc.). Cette baisse est principalement due à la non réalisation de tables rondes dans le cadre des Trans en décembre 2025.

La ligne dédiée à l'« Accompagnement des adhérents » est en légère diminution. En effet, les frais engagés pour cet axe du projet étant principalement des dépenses liées aux déplacements de la salariée en charge de cette mission au sein de l'équipe, ces derniers peuvent varier d'une année à l'autre selon les structures accompagnées et leur éloignement géographique entre elles. En effet, la salariée réalise la majorité de ses missions sur le terrain au contact des adhérents.

D'autres variations sont à nuancer :

- Les frais liés à l'organisation de temps forts comme l'Assemblée générale, les rencontres fonctions techniques et de production, les rencontres nationales Actions Culturelles dans les musiques actuelles ou encore les rencontres nationales « Fonctions de direction et de programmation » sont effectivement à nuancer, car ils englobent des coûts d'organisation, et plus particulièrement, des

coûts de restauration pour l'ensemble des personnes participantes. Une refacturation de ces repas est donc présentée en produits propres dans la section « Refacturation – repas et frais temps fédéraux ».

c. Les charges de personnel : une légère augmentation de 1 % (soit + 5 k€)

Cette légère augmentation mécanique des charges de personnel est due la revalorisation annuelle des points V1 et V2 (convention collective ECLAT) entrant en compte dans le calcul des paies de l'équipe salariée de la FEDELIMA

d. Les autres charges : forte augmentation de 20 k€ à 88 k€

La variation de cette section est principalement liée aux « Fonds dédiés » avec un montant de 73 k€ correspondant aux subventions et aides perçues pour le projet Reflex! qui se poursuivra en 2026.

En parallèle, une provision pour indemnité de départ à la retraite est mise en place à partir de 2025 et ce, de manière à anticiper les futurs départs potentiels de salarié-es.

B. ANALYSE DES PRODUITS 2025

a. Les produits propres : une augmentation de 15 % (soit + 32 k€)

Cette augmentation n'est due qu'à la refacturation des frais de repas durant les rencontres (co)organisées par la FEDELIMA, s'élevant à 30 k€ sur l'exercice 2025 et absents du budget prévisionnel.

En parallèle, la diminution de -3 k€ en « Interventions - Formations » correspond à une baisse des recettes liées au parcours d'accompagnement à la fonction de direction d'un lieu de musiques actuelles (en partenariat avec le SMA et le CNM). Pour l'année 2026, le parcours va se renouveler avec de nouveaux contenus et un calendrier qui débutera en septembre et qui se terminera en juin 2027.

Et enfin, on constate une augmentation des appels à cotisation de 5 k€ qui s'explique avec l'arrivée de 5 nouvelles structures adhérentes en 2025.

b. Les partenariats : une hausse de 9 % (+40 k€) due à un nouveau projet

Dans le cadre de la CPO 2024-2027 établie avec le ministère de la Culture – DGCA, le partenariat de ce dernier reste stable avec un soutien annuel à 260 k€. En effet, le gel de 5% sur un montant total de 275 k€ n'a pas été dégelé durant l'exercice 2025, comme en 2024.

Le partenariat avec le Centre national de la musique, par le biais de la commission structuration et développement professionnel, est maintenu à hauteur de 95 k€ (même montant que durant l'exercice 2024).

L'année 2025 a également pu être témoin du lancement d'un tout nouveau projet, à savoir Reflex!. Ce dernier a pour objectif d'œuvrer pour une culture collective de la prévention genrée dans les musiques actuelles. Il a été rendu possible grâce au financement de l'Anact – Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail à hauteur de 68 k€, de celui du Secrétariat général – Mission Diversité du ministère de la Culture à hauteur de 2 k€ ainsi que de fonds dédiés issus d'un précédent financement du ministère de la Culture – DGCA axé sur l'Égalité et la Diversité.

Et enfin, cet exercice était celui de la fin du projet Déclic! avec le versement du solde de subvention à hauteur de 30 k€ par la Caisse des Dépôts dans le cadre du programme France France Relance PIA4 Alternatives Vertes et l'utilisation des fonds dédiés à hauteur de 7 k€ dirigés vers ce projet.

c. Les autres produits : pas de variations

Comme présenté à l'assemblée générale en mars 2025, des fonds dédiés ont pu être mis en place au 31/12/24 dans le but d'assurer la poursuite de projets sur ce nouvel exercice. Ces fonds dédiés concernaient le projet Déclic!, le dispositif Pulse! et plus largement la mise en œuvre de l'axe « Diversité – Égalité ». Ces derniers ont pu être repris totalement sur l'exercice 2025, comme le prévisionnel le prévoyait.

PARTIE II - LE BILAN 2025

Les capitaux propres s'élevaient au 31/12/2024 à 139 633 €.

Comme voté par les adhérents lors de l'assemblée générale du 24 mars 2025 (Paris), le résultat bénéficiaire 2024 de 20 542 € a pu être affecté de la manière suivante : 10 k€ fléchés vers la Tontine – fonds solidaire et 10 542 € au report à nouveau.

Suite à ces affectations, les capitaux propres au 31/12/2025 s'élèvent donc à 105 011 € répartis en :

- Report à nouveau : 109 633 €
- Réserves libres : 0 €
- Autres réserves : 30 000 € dédiés à la Tontine – Fonds solidaire
- Le résultat déficitaire de l'exercice 2025 : -34 623 €

Concernant le résultat déficitaire de l'exercice 2025 (-34 623 €), il est proposé que celui-ci soit affecté au report à nouveau.

La situation de trésorerie reste bonne avec des disponibilités à hauteur de 105 k€.

En conclusion, je vous demande d'approuver ce rapport financier ainsi que le budget réalisé de l'exercice 2025. Au regard du résultat déficitaire de -34 623 €, je vous propose que ce dernier soit affecté au report à nouveau.

À Paris, le 23 mars 2026
Pierre Gau,
Trésorier de la FEDELIMA

BUDGET REALISE 2025

FEDELIMA - BUDGET REALISÉ 2025					
CHARGES			PRODUITS		
	BP 25 Voté AG 24.03	BR 2025		BP 25 Voté AG 24.03	BR 2025
CHARGES DE STRUCTURE			PRODUITS PROPRES		
FOURNITURES ET PETITS MATÉRIEL	3 000 €	970 €	COTISATIONS	168 000 €	172 913 €
COÛT DES LOCAUX	24 500 €	24 165 €	INTERVENTIONS - FORMATIONS	12 000 €	8 903 €
TÉLÉCOMMUNICATIONS	3 200 €	2 709 €	PRODUITS DIVERS - REFACTURATION DE FRAIS	5 000 €	4 563 €
SERVICES ET SITES INTERNET	2 000 €	2 755 €	REFACTURATION - REPAS ET FRAIS TEMPS FÉDÉRAUX	- €	30 325 €
SERVICES EXTÉRIEURS	9 900 €	10 009 €	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	- €	529 €
PRESTATIONS DE SERVICES - LOGICIELS	3 500 €	3 628 €	RENCONTRES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE PRODUCTION	- €	2 529 €
HONORAIRES	5 200 €	5 199 €	RENCONTRES ACTIONS CULTURELLES	- €	2 389 €
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	1 200 €	1 182 €	RENCONTRES NATIONALES RAFFUTI	- €	22 988 €
RÉUNION ÉQUIPE	3 500 €	2 051 €	RENCONTRES FONCTIONS DE DIRECTION ET DE PROGRAMMATION	- €	1 890 €
CHARGES D'ACTIVITÉS			PARTENARIATS		
VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE	49 500 €	72 865 €	MINISTÈRE DE LA CULTURE / DGCA	259 875 €	261 875 €
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	3 500 €	3 124 €	CPO 2024-2027 (5% gel)	259 875 €	259 875 €
COMITÉ D'ORIENTATION	500 €	- €	PROJET REFLEXI	- €	2 000 €
BUREAU EXÉCUTIF	9 000 €	9 110 €	CNM	95 000 €	95 000 €
FRAIS DIVERS	1 500 €	1 600 €	COMMISSION STRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	95 000 €	95 000 €
RENCONTRES NATIONALES RAFFUTI	35 000 €	59 031 €	MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	5 800 €	5 800 €
SOUTIEN AUX ADHÉRENTS	8 000 €	6 343 €	FONDS DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE	5 800 €	5 800 €
OBSERVATION & ÉTUDES	4 000 €	6 971 €	CAISSE DES DÉPÔTS	30 000 €	30 000 €
GT OPP	500 €	- €	PIA4 - ATLERNATIVES VERTES	30 000 €	30 000 €
POPP	2 000 €	6 971 €	ANACT	- €	68 000 €
FRAIS ANNEXES (PUBLICATIONS, GRAPHISME, PRESTATIONS...)	1 500 €	- €	PROJET REFLEXI	- €	68 000 €
EUROPE & INTERNATIONAL	3 000 €	2 916 €	FINANCEMENTS RESTANTS À MOBILISER	30 000 €	- €
LIVE DMA	3 000 €	2 916 €			
VALORISATION DES ADHÉRENTS - PREVIOULSY ON	4 000 €	2 174 €			
COOPÉRATION PROFESSIONNELLE	21 000 €	17 214 €			
FRAIS MISSION TRAVAIL PARTENARIAL (DGCA, CNM,...)	1 500 €	818 €			
SOLIMA / GTMA / RTMA	1 000 €	363 €			
UFISC / SMA / AGI-SON / ARVIVA / CAC / OLC / SOCOOP	10 500 €	11 636 €			
INTER-FÉDÉ & TRAVAUX ENTRE ACTEURS	1 500 €	1 931 €			
PARTICIPATION COLLOQUES - TABLES RONDES	6 500 €	2 466 €			
GROUPES DE TRAVAIL, RENCONTRES ET STRUCTUATION	155 756 €	177 054 €			
RENCONTRES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE PRODUCTION	7 000 €	7 289 €			
RENCONTRES ACTIONS CULTURELLES	7 000 €	13 341 €			
RENCONTRES FONCTIONS DE DIRECTION ET DE PROGRAMMATION	7 000 €	9 389 €			
RENCONTRES PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS EN MILIEU RURAL	2 000 €	2 416 €			
PROJET DÉCLUCI	36 697 €	34 546 €			
DISPOSITIF PULSEI	47 259 €	56 803 €			
PROJET REFLEXI	- €	455 €			
DISPOSITIF WAHI MENTORAT	38 000 €	46 022 €			
Bilan Session WAHI#3	- €	10 111 €			
Session WAHI#4	38 000 €	35 911 €			
GT PRATIQUES MUSICALES	500 €	- €			
GT TRANSITION ÉCOLOGIQUE	3 500 €	2 755 €			
GT JUMELAGE	2 000 €	- €			
GT ÉGALITÉ	3 600 €	3 899 €			
GT DIVERSITÉ	1 200 €	- €			
GT EPL - ÉTUDE MODE DE GESTION	- €	73 €			
GT JEUNE PUBLIC	- €	66 €			
CHARGES DE PERSONNEL			FORMATION		
RÉMUNÉRATIONS BRUTES	262 079 €	262 543 €	PRISES EN CHARGE UNIFORMISATION	2 000 €	5 141 €
COTISATIONS SOCIALES	100 150 €	99 553 €			
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	11 000 €	12 425 €			
VARIATION DES DOTATIONS PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	- €	3 959 €			
AUTRES CHARGES			AUTRES PRODUITS		
IMPÔTS & TAXES	4 500 €	5 317 €	PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €	- €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	565 €	PRODUITS FINANCIERS	- €	864 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	- €	- €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	6 €
DOTATION PROVISION RETRAITES	- €	9 429 €	REPRISE DE PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	- €	- €
FONDS DÉDIÉS	15 258 €	72 692 €	REPRISE SUR FONDS DÉDIÉS	76 668 €	76 668 €
AXE ÉGALITÉ/DIVERSITÉ	15 258 €	5 147 €	AXE ÉGALITÉ/DIVERSITÉ	15 258 €	15 258 €
PROJET REFLEXI	- €	67 545 €	PROJET REFLEXI	- €	- €
			PROJET DÉCLUCI	6 697 €	6 697 €
			DISPOSITIF PULSEI	54 713 €	54 713 €
TOTAL CHARGES			TOTAL PRODUITS		
RÉSULTAT DÉFICITAIRE			TOTAL GÉNÉRAL		
TOTAL GÉNÉRAL			TOTAL GÉNÉRAL		